

NOTES GÉNÉRALES RÉSEAU

- TOUT LE CÂBLAGE DOIT ÊTRE TIRÉ DANS UN ANGLE DE 90DEG DANS TOUS LES CAS.
- FAIRE PASSER LES CÂBLES LE LONG D'UN COULOIR, AU LIEU DE PASSER À TRAVERS LES MURS POUR OBTENIR LE CHEMIN LE PLUS COURT.
- MATÉRIELS REQUIS :
  - CÂBLAGE RÉSEAU : BELDEN /NORDX CAT 6 JAUNE, FT6 - CÂBLAGE RÉSEAU POUR CAMÉRA : BELDEN / NORDX CAT 6 VIOLET, FT6
  - FIBRE RÉSEAU : HITACHI 50/125 OM4 PM6185-12(24)
  - PLAQUE POUR PRISE RÉSEAU : BELDEN/NORDX KEYSTONE JAUNE POUR CAT 6
  - PLAQUE DE RECouvreMENT DE COULEUR GRISE SAUF INDICATION CONTRAIRE
  - MONUMENT AU SOL DE SURFACE : LEGRAND WIRE MOLD MP4 ET LES ACCESSOIRES CONNEXES
- LORSQUE LE CÂBLAGE EST INSTALLÉ HORS DES CHEMIN DE CÂBLES, IL DOIT ÊTRE REGROUPE À L'AIDE D'ATTACHE VELCRO À TOUS LES TROIS PIEDS.
- UTILISER LES OUVERTURES EXISTANTES AUTANT QUE POSSIBLE.
- PRÉVOIR LA QUANTITÉ DE PRISES MODULAIRES SUR LES PLAQUES DE MONTAGE ET ADAPTATEURS DEMANDÉES POUR CHACUNE DES SORTIES MONTRÉES EN PLAN EN RESPECTANT LE MODÈLE ET LE CODE DE COULEURS DÉFINIS DANS LA PRÉSENTE SECTION.
- RÉDUIRE LES OUVERTURES AUTANT QUE POSSIBLE ; PAR EXEMPLE, UTILISER UNE PLAQUE MURALE DE 8PORTS AU LIEU DE DEUX PLAQUES MURALES DE 4 PORTS.
- BLOQUER TOUS LES TROUS SUR LE MUR AVEC L'IGNIFUGEANT APRÈS AVOIR PASSÉ LE CÂBLAGE. L'IGNIFUGEANT SERVANT À L'OBTURATION DES CONDUITS, DOIT AVOIR UNE RÉSISTANCE AU FEU DE DEUX HEURES, NE DOIT PAS LAISSER PASSER LA FUMÉE, LA VAPEUR TOXIQUE ET L'EAU, COMME CERTAIN DES PRODUITS COUPE-FEU DE LA COMPAGNIE HILTI CANADA, 3M CANADA OU ÉQUIVALENT APPROUVÉ.
- L'OUVERTURE DU MUR DOIT ÊTRE DE 16 POUCES DU SOL AU CENTRE DE L'OUVERTURE OU S'ALIGNER SUR LA PLAQUE FRONTALE SORTANTE, SAUF INDIQUÉE.
- L'IDENTIFICATION DES ÉLÉMENTS DU RÉSEAU DE CÂBLAGE DOIT ÊTRE PRODUITE MÉCANIQUEMENT (P-TOUCH), PROPREMENT, VISIBLEMENT ET DE FAÇON INDELÉBILE.
- ENLEVER LE CÂBLE EXISTANT DE LA PRISE AUX BORNES DU PLACARD.
- RETOURNER TOUTE LA PLAQUE FRONTALE EXISTANTE (SI ELLE NE PEUT PAS ÊTRE RÉUTILISÉE) AU COLLÈGE DAWSON.
- DONER DES NUMÉROS DE PRISE AS-BUILT SUR LES DESSINS FOURNIS.
- LAISSER DES CÂBLES SUPPLÉMENTAIRES (ENVIRON 10 PIEDS DE LONG) DANS LE PLAFOND POUR CHAQUE COURSE DE CÂBLE.
- APRÈS AVOIR COMPLÉTÉ LE TRAVAIL DE CÂBLAGE, LAISSER LES TUILES DE PLAFOND OUVERTES JUSQU'À CE QUE LE PERSONNEL DU COLLÈGE AIT DONNÉ L'AUTORISATION DE LES REMPLACER.
- FOURNIR DES RAPPORTS D'ESSAI.

NOTES GÉNÉRALES ÉLECTRICITÉ :

- L'ENTREPRENEUR A LA RESPONSABILITÉ D'EFFECTUER LE RELEVÉ DU FILAGE ACTUEL POUR LA SOUMISSION.
- 2.2.2 TOUTES LES MATÉRIELLES NÉCESSAIRES AU PROJET DOIVENT ÊTRE FOURNIS PAR L'ENTREPRENEUR ÉLECTRIQUE.
- 2.2.3 LE FILAGE DEVRA ÊTRE JOINTÉ À L'AIDE DE CONNECTEURS DANS UNE BOÎTE DE JONCTION FERMÉE DANS LE PLAFOND.
- 2.2.4 CHAQUE ÉPISURE DEVRA ÊTRE ISOLÉE ÉLECTRIQUEMENT AVEC DU RUBAN POUR ÉVITER QUE LES MASSES (BLINDAGE DES CÂBLES) NE SE TOUCHENT ENTRE ELLES.
- 2.2.5 LE NOUVEAU BX POUR L'ÉCLAIRAGE 347V DEVRA ÊTRE SOLIDEMENT ATTACHÉ AUX TROIS (3) PIEDS À L'AIDE D'ATTACHES DE TYPE "TIE-WRAP" SUR DES SUPPORTS ADEQUATS ET NE PEUT ÊTRE PLUS LONG QUE 9 PIEDS DE LONGUEUR.
- 2.2.7 LE COLLÈGE N'ACCEPTERA PAS TOUT FILAGE REPOSÉ SUR LES TUILES DE PLAFOND.
- 2.2.8 LES TUYAUX EN "EMT" ET LES PLAQUES (BOÎTE DE JONCTION) DEVRONT ÊTRE IDENTIFIÉS (NUMÉRO DE CIRCUIT) À L'AIDE D'UN MARQUEUR PERMANENT NOIR.
- 2.2.10 LE NOUVEAU TEX DEVRA ÊTRE SOLIDEMENT ATTACHÉ AUX TROIS (3) PIEDS À L'AIDE D'ATTACHES DE TYPE "TIE-WRAP" OU "CAN-TRUST" SUR DES SUPPORTS ADEQUATS.
- 2.2.11 LES BOÎTES DE JONCTION DEVRONT ÊTRE PEINTURÉES EN VERT.
- 2.2.12 TOUT FILAGE DOIT DESCENDRE VERTICALEMENT DANS LES MURS. LE PASSAGE DE FILAGE À L'HORIZONTALE N'EST PAS PERMIS.
- 2.2.13 LES PLAQUES DE FINITION DEVRONT ÊTRE IDENTIFIÉES (NUMÉRO DE CIRCUIT) À L'AIDE D'UN "P-TOUCH".
- 2.2.14 LES PANNEAUX ÉLECTRIQUES DOIVENT ÊTRE LA MÊME MARQUE QUE LES PRODUITS UTILISÉS DANS LE SECTEUR.
- 2.2.15 PRISE MURALE: 16" ENTRE LE PLANCHER ET LE CENTRE DE L'OUVERTURE POUR BOÎTE ÉLECTRIQUE.
- 2.2.16 PRISE PLAFOND: 16" ENTRE LE PLAFOND SUSPENDU ET LE CENTRE DE LA BOÎTE ÉLECTRIQUE.
- 2.2.17 PRISE COMPTOIR: 46" ENTRE LE PLANCHER ET LE CENTRE DE L'OUVERTURE POUR BOÎTE ÉLECTRIQUE.
- 2.2.18 INTERRUPTEUR DE LUMIÈRE: 53" ENTRE LE PLANCHER ET LE CENTRE DE L'OUVERTURE POUR BOÎTE ÉLECTRIQUE.
- 2.2.19 PLAQUE DE FINITION ACIER INOXYDABLE.
- 2.2.20 LES NOUVEAUX ÉQUIPEMENTS D'ALARME INCENDIE DOIVENT ÊTRE COMPATIBLES AVEC LE PANNEAU EXISTANT D'ALARME INCENDIE.
- 2.2.21 LE SYSTÈME D'ALARME INCENDIE DOIT ÊTRE CONFORME À LA NORME CAN/ULC S-524.
- 2.2.21.1 LE SYSTÈME D'ALARME INCENDIE DOIT ÊTRE VÉRIFIÉ CONFORMÉMENT À LA NORME CAN/ULC S-537 À LA FIN DU PROJET.
- 2.2.21.2 SOUMETTRE LE CERTIFICAT AUX INGÉNIEURS DU DAWSON.

NOTES CLÉS - ÉLECTRICITÉ :

- N1** CIRCUIT ÉLECTRIQUE EXISTANT À CONSERVER. VÉRIFIER LES CONDITIONS ACTUELLES. REMPLACE LE NOUVEAU SI BESOIN ET VÉRIFIER LA CAPACITÉ L'ÉQUIPEMENT ET LE VOLTAGE ET METTRE À JOUR LE DISJONCTEUR ET LE CIRCUIT COMME REQUIS.
- N2** PRISE EXISTANT À CONSERVER. VÉRIFIER LES CONDITIONS ACTUELLES REMPLACE LE NOUVEAU SI BESOIN.
- N3** LE PANNEAU ÉLECTRIQUE FPC023 EST SITUÉ DANS LA SALLE ÉLECTRIQUE 219 DOIT ÊTRE MISE À NIVEAU À 62 CC, 225 A.
- N4** FOURNIR, INSTALLER ET RACCORDER UNE CLOCHE D'ALARME INCENDIE

1

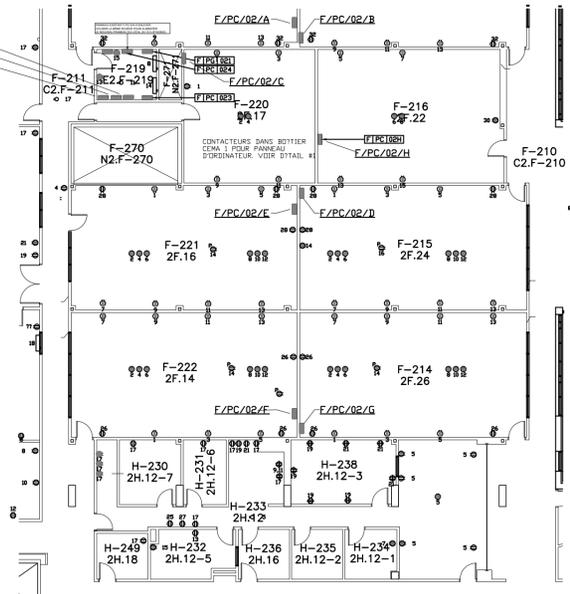
EP-400

PLAN D'ÉLECTRICITÉ NOUVEAU  
ÉCHELLE: 1/100

NOTES ÉLECTRIQUES :

- TOUTES LES INSTALLATIONS NOUVELLES OU EXISTANTES DOIVENT SE CONFORMER AU CODE PARASISMIQUE.
- SIL Y A DÉJÀ UNE PRISE À L'ENDROIT INDIQUÉ, NE PAS EN AJOUTER UNE SUPPLÉMENTAIRE.
- SI CIRCUIT ÉLECTRIQUE EXISTANT EST À CONSERVER, VÉRIFIER LES CONDITIONS ACTUELLES. REMPLACER AVEC UN LE NOUVEAU, SI BESOIN ET VÉRIFIER LA CAPACITÉ L'ÉQUIPEMENT ET LE VOLTAGE ET METTRE À JOUR LE DISJONCTEUR ET LE CIRCUIT COMME REQUIS.

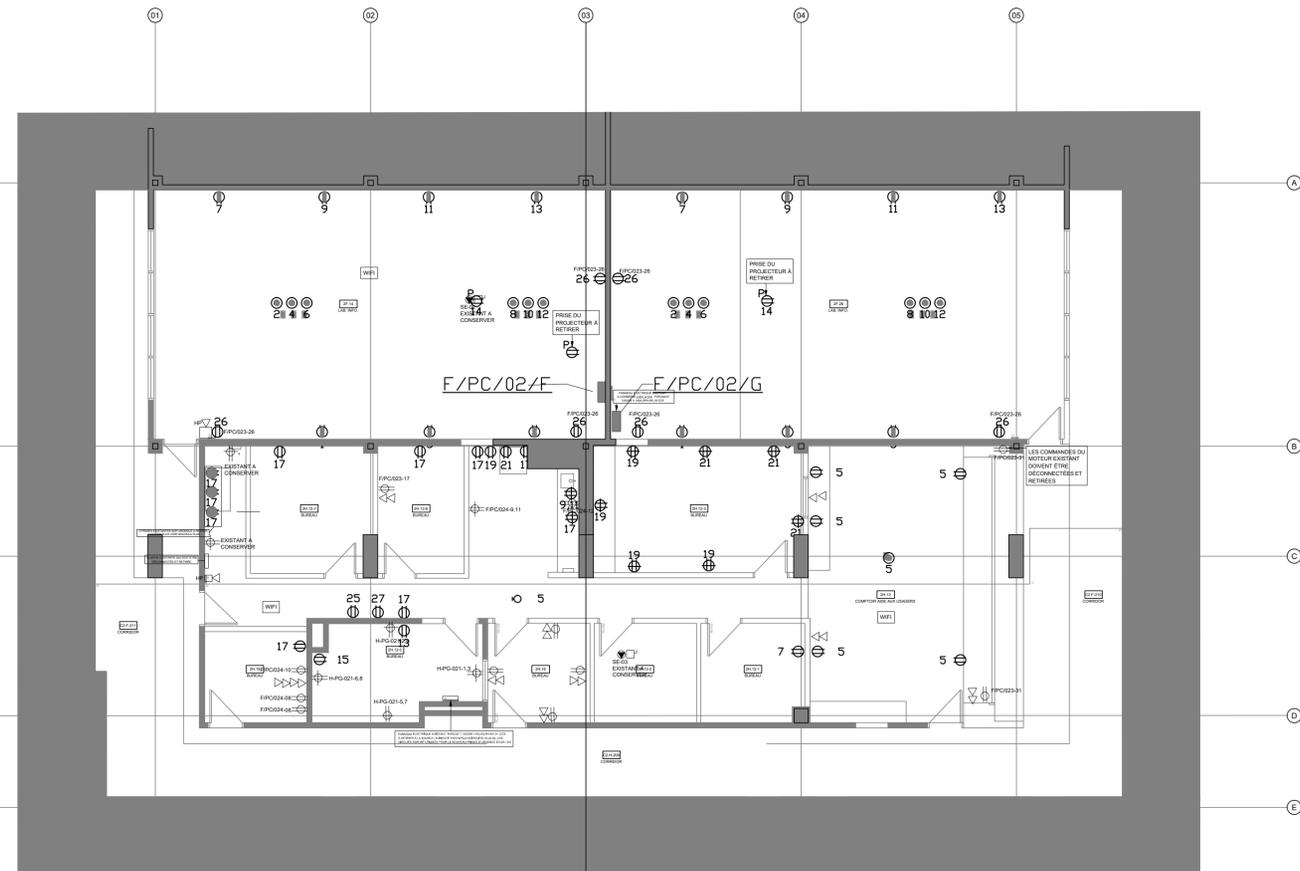
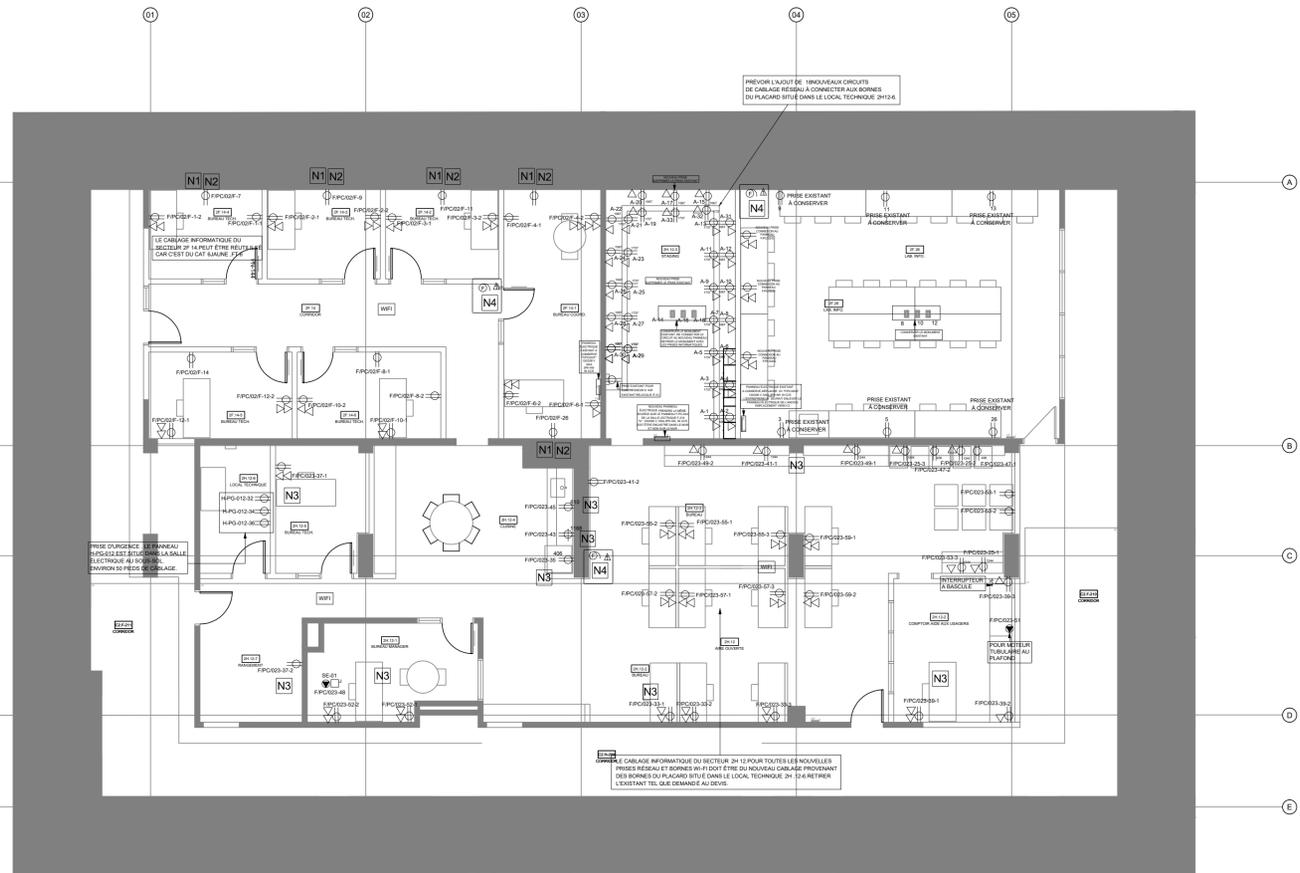
F/PR/02/2  
F/EB/02/2  
F/EB/02/1



2

EP-400

PLAN D'ÉLECTRICITÉ EXISTANT / DEMOLITION  
ÉCHELLE: 1/100



Plan 04 :

Sciaux :

GRUPE DES INGÉNIEURS DU QUÉBEC  
Permis Temporaire  
Nom: Mona Ousoum Vele  
No. CMC: 62645274  
Valable 2023-07-17 au 2024-07-16

CE DOCUMENT NE DOIT PAS ÊTRE  
UTILISÉ À DES FINS DE CONSTRUCTION

02	2024-03-08	ADDENDA # 1	M.O
01	2024-02-20	EMIS POUR APPEL D'OFFRES	M.O
N°	DATE	EMIS POUR	PAR

Ingénieur Mécanique :

Architecte :

Client :

Titre du Projet :  
**RÉAMÉNAGEMENT DES BUREAUX D'AIDE AUX USAGERS**

Titre du Dessin :  
**ÉLECTRIQUE  
PLAN D'ÉLECTRICITÉ DÉTAILS**

Préparé par : MASSINISA OURTIRANE, ing.	Approuvé par : MASSINISA OURTIRANE, ing.
Vérifié par : MASSINISA OURTIRANE, ing.	Dessiné par : M.M
Date : 2024-03-08	Échelle : 1:100
# Projet : <b>EP-400</b>	# Rev : <b>02</b>